



LIVRET DES ÉTUDES

DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

UFR ARSH (Arts et Sciences Humaines)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

<u>CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA</u>	<u>2</u>
<u>CONTRÔLE DES CONNAISSANCES</u>	<u>4</u>
<u>CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE DE MUSICOLOGIE</u>	<u>7</u>
<u>TABLEAU RÉCAPITULATIF DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE SPÉCIALISATION MUSIQUE ET MUSICOLOGIE</u>	<u>8</u>
<u>TABLEAU RÉCAPITULATIF DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE SPÉCIALISATION INTERPRÉTATION ET PRATIQUES MUSICALES</u>	<u>9</u>
<u>TABLEAU RÉCAPITULATIF DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE PARCOURS PHYSIQUE</u>	<u>10</u>
<u>DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN MUSICOLOGIE</u>	<u>11</u>
<i>SEMESTRE 3</i>	<i>11</i>
<i>SEMESTRE 4</i>	<i>17</i>

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026 / 2027

1^{er} semestre 2026/ 2027

Cycle d'accueil et réunions de rentrée :
Du lundi 31 août au vendredi 4 septembre 2026

DÉBUT DES COURS : **Lundi 7 septembre 2026 au matin**

Lundi 14 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI) et les Langues.

Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du SUAPS (Service des sports) pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 11 décembre 2026 au soir

EXAMENS : Du lundi 14 décembre au vendredi 18 décembre 2026 et du lundi 4 janvier au vendredi 8 janvier 2027

2^e semestre 2026 / 2027

DÉBUT DES COURS : **Lundi 11 janvier 2027 au matin**

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI).

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 16 avril 2027 au soir

EXAMENS : Du lundi 26 avril 2027 au vendredi 14 mai 2027

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 31 mai jusqu'au vendredi 25 juin 2027

JOURS FÉRIÉS

Dimanche 1^{er} novembre 2026 (**Toussaint**) ; Mercredi 11 novembre 2026 (**Armistice**) ; Vendredi 25 décembre 2026 (**Noël**) ; Vendredi 1^{er} janvier 2027 (**Jour de l'an**) ; Lundi 29 mars 2027 (**Pâques**) ; Samedi 1^{er} mai 2027 (**Fête du travail**) ; Jeudi 6 mai 2027 (**Ascension**) ; Samedi 8 mai 2027 (**Victoire 1945**) ; Lundi 17 mai 2027 (**Pentecôte**) ; Mercredi 14 juillet 2027 (**Fête nationale**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : du vendredi 23 octobre 2026 au soir au lundi 2 novembre 2026 au matin.

NOËL : du vendredi 18 décembre 2026 au soir au lundi 4 janvier 2027 au matin.

HIVER : du vendredi 19 février 2027 au soir au lundi 1^{er} mars 2027 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 16 avril 2027 au soir au lundi 26 avril 2027 au matin.

FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT

Du vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 janvier au matin ; Vendredi 7 mai ; Du vendredi 23 juillet au soir au mercredi 19 août au matin

NOMS DES DIRECTEURS, DIRECTRICES ET PERSONNES À CONNAITRE EN L2 :

- M. Clément CHILLET, directeur de l'UFR
- M. Tanguy MARTIN, directeur adjoint de l'UFR
- Mme Anne LEMONDE, directrice des études de l'UFR
- Mme Élise PETIT, directrice du département de musicologie et responsable des L1 et L3 musicologie
- Mme Marie DEMEILLIEZ et M. Frédéric FAURE, responsables de la double licence physique - musicologie
- Mme Fanny MASSET, responsable de scolarité et référente administrative handicap
- Mme Aymel DEHDOUH, référente admissions
- Mme Candice CURTIT, référente stages et référente administrative handicap
- Mme Sarah MEKDJIAN et M. Tanguy MARTIN, référents pédagogiques handicap
- Mme Coraline MORA et M. Tanguy MARTIN, pôle relations internationales

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer les enseignants ou personnels administratifs, en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse académique officielle : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Exemple : elise.petit@univ-grenoble-alpes.fr

En cas de doute, pour les enseignants-chercheurs, regardez les adresses mails professionnels sur leur site de laboratoire de recherche ou tout simplement grâce à un moteur de recherche.

Site web de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/l-ufr-arsh/enseignants-et-enseignants-chercheurs/>

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Après des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous devrez rapidement vous inscrire sur le web :

Vous devez vous inscrire aux UE (Unité d'enseignement) disciplinaires, aux options (options internes, d'ouverture, enseignements transversaux à choix ETC, sports, langues) uniquement sur Internet pendant les IP web, avant le début de chaque semestre.

Pour les étudiants qui choisissent de poursuivre en licence de musicologie, 2 parcours avec des spécialisations leur sont proposées dès la 2ème année (L2) à l'année (et non au semestre) :

- Parcours 1 : spécialité Musiques et musicologie
- Parcours 2 : spécialité Interprétation et pratiques musicales, en collaboration avec les Conservatoires de Grenoble, Chambéry, Annecy et Bourgoin-Jallieu.
ATTENTION : pour pouvoir choisir la spécialité Interprétation et pratiques musicales, une inscription en IIIe cycle instrumental, ou en dernière année de IIe cycle vocal, est exigée dans l'un de ces conservatoires.

En 3^e année, à ces deux spécialités s'ajoute

- Parcours 3 : Métiers de l'enseignement qui comprend un stage dans un établissement scolaire.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH.

Pour les étudiants inscrits en double licence musicologie-physique :

Pour les UE musicologie = RDE licence musicologie

Pour les UE physique = RDE licence physique

CONTROLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Toutes les absences devront être justifiées sous un délai de 7 jours, auprès de l'enseignant concerné.

Au-delà de 3 absences injustifiées au cours du semestre, vous êtes considéré comme « défaillant » à l'épreuve du contrôle continu, ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

L'absence à une épreuve terminale doit être justifiée par des circonstances exceptionnelles acceptées par le Président du jury sur pièces justificatives.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve terminale, vous êtes considéré comme « défaillant » ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, la responsable de la L2 de Musicologie Mme Isabelle GARCIA-RAMBAUD, ou Mme Marie DEMEILLIEZ pour les étudiants du parcours Physique & Musique, peut vous accorder une dispense d'assiduité aux cours.

En ce cas, vous renoncez aux bénéfices du contrôle continu.

La dispense d'assiduité ne dispense pas de l'évaluation terminale en dehors des dispenses liées aux conventions avec les conservatoires (Grenoble, Chambéry, Bourgoin-Jallieu, Valence-Romans).

Vous êtes tenu de vous informer des modalités et des dates d'évaluation. Vérifiez également auprès de votre gestionnaire quels sont les cours compatibles avec la dispense d'assiduité.

ATTENTION : Votre demande de dispense devra être déposée avant le **15 octobre 2026** au service de scolarité du département pour **l'année entière**.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

La scolarité informe les étudiants par courrier électronique : ces messages ne seront délivrés qu'aux adresses étudiantes données par l'UGA. Il revient aux étudiants d'activer la fonction transfert du courrier depuis leur boîte personnelle universitaire jusqu'à leur éventuelle boîte personnelle privée.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement le site internet de l'UFR ARSH :

<https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/> et votre ADE (emploi du temps) via votre intranet LÉO.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA**.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance vous offre une seconde opportunité si vous obtenez un résultat à l'année inférieur à **10/20 ou défaillant**.

ATTENTION !

L'étudiant qui n'a pas validé son année, son semestre, des UE, peut conserver la note obtenue aux matières en session 1 pour la seconde chance (même si elle est inférieure à 10/20).

S'il choisit de repasser la ou les matières non validées en session 1, quelle que soit la note obtenue en seconde chance, celle-ci remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session peut être repassée.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'Environnement Numérique de Travail (ENT - intranet) de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE DE MUSICOLOGIE

QU'EST-CE QUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE ?

La fonction principale des applications d'intelligence artificielle (IA) générative, telles que *ChatGPT* ou *Gemini*, est la création de contenus, que ce soit sous la forme de textes, d'images, de vidéos ou d'audio.

Ces applications faisant désormais partie de notre quotidien, il ne nous semble pas pertinent de proscrire totalement leur utilisation. En revanche, la communauté enseignante du département de musicologie proscrit **fermement certains usages**.

COMMENT PUIS-JE M'EN SERVIR DANS LE CADRE D'UN TRAVAIL UNIVERSITAIRE EN LICENCE ?

Ce que nous vous autorisons à faire :

- ☒ Je peux m'en servir comme **correcteur orthographique**.
→ Dans ce cas-là, je fais preuve d'**honnêteté intellectuelle** et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je ne lui fais pas aveuglément confiance et je m'assure que les corrections proposées sont pertinentes. Je prends également le temps de **les comprendre** afin de progresser.

- ☒ Je peux m'en servir pour traduire un **texte contemporain** écrit dans une langue étrangère, par exemple, un article scientifique.
→ Dans ce cas-là, je fais preuve de **transparence** et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je m'assure de la **cohérence du texte traduit**. Ayez bien à l'esprit que ces applications ne restituent pas toujours la subtilité du texte original, ne prennent pas toujours en compte les référents culturels ou les traits d'humour.

- ☒ Je peux m'en servir, à la rigueur, pour **chercher des informations** sur des individus, des institutions ou des événements mentionnés par un document lorsque **je le lis pour la première fois**.
→ Je consulte ensuite un atlas, un dictionnaire historique et un manuel et je vérifie obligatoirement la pertinence des réponses apportées par l'IA et enrichir cette **première recherche exploratoire**.

Ce qui est à proscrire et qui va à l'encontre des principes élémentaires du travail universitaire :

- ☒ Je demande à l'IA d'écrire tout ou partie d'un travail universitaire à ma place.
→ Présenter à votre enseignant un travail produit par une application d'intelligence artificielle relève du **plagiat**. De plus, les applications d'intelligence artificielle générative n'ont accès qu'aux ressources numériques en accès libre. La grande majorité des ressources bibliographiques, qui ne sont ni numérisées ni accessibles librement, restent en dehors de son périmètre d'action. **Appuyez-vous toujours sur les bibliographies fournies par vos enseignant.es et lisez attentivement, en prenant des notes, les ouvrages et les articles qu'ils vous conseillent.**

- ☒ N'indiquez jamais d'informations à caractère personnel dans les requêtes que vous soumettez à une application de ce type.
→ Vous avez la possibilité de configurer ChatGPT afin qu'il ne conserve ni n'utilise vos données personnelles. Pour cela, il suffit de se rendre dans les paramètres de l'application.
- ☐ Vos enseignant.es utilisent des détecteurs d'IA génératives. Faites preuve d'honnêteté scientifique et de transparence, sous peine d'être sanctionné-e !

TABLEAU RÉCAPITULATIF DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE SPÉCIALISATION MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

SEMESTRE 3					
UE 1 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Romantique 1830 - 1870 Fin du Moyen-Âge et Renaissance Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 2 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 3 <i>coef. 3</i>	THÉORIES MUSICALES	Analyse musicale Acoustique musicale		48h TD	6 crédits
UE 4 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Accompagnement au clavier Projet artistique tutoré		42h TD	6 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	OPTION (1 AU CHOIX)	Option interne OU Stage OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 4					
UE 7 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Musiques d'Amérique Latine Histoire du Rock et Ethnomusicologie Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 9 <i>coef. 3</i>	THÉORIES MUSICALES	Analyse musicale Acoustique musicale		48h TD	6 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Accompagnement au clavier Projet artistique tutoré		42h TD	6 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 12 <i>coef. 1</i>	OPTION (1 AU CHOIX)	Option interne OU Stage OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits

TABLEAU RÉCAPITULATIF DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE SPÉCIALISATION INTERPRÉTATION ET PRATIQUES MUSICALES

SEMESTRE 3					
UE 1 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Romantique 1830 - 1870 Fin du Moyen-Âge et Renaissance Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 2 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 3 <i>coef. 3</i>	THÉORIES MUSICALES	Analyse musicale Acoustique musicale		48h TD	6 crédits
UE 4 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES INSTRUMENTALES	Chœur Accompagnement au clavier Pratique instrumentale individuelle et collective (CRR)		84h TD	6 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	OPTION (1 AU CHOIX)	Option interne OU Stage OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 4					
UE 7 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Musiques d'Amérique Latine Histoire du Rock et Ethnomusicologie Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 9 <i>coef. 3</i>	THÉORIES MUSICALES	Analyse musicale Acoustique musicale		48h TD	6 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Accompagnement au clavier Pratique instrumentale individuelle et collective (CRR)		42h TD	6 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 12 <i>coef. 1</i>	OPTION (1 AU CHOIX)	Option interne OU Stage OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits

TABLEAU RÉCAPITULATIF DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE PARCOURS PHYSIQUE

SEMESTRE 3					
UE 1 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Romantique 1830 - 1870 Fin du Moyen-Âge et Renaissance Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 2 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale Analyse musicale		72h TD (3*24h)	9 crédits
UE 3 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Accompagnement au clavier Pratique musicale collective Chœur		18h TD	3 crédits
UE 4 <i>Coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES	Calcul matriciel et fonctions de plusieurs variables	*	*	6 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE 1	Electromagnétisme	*	*	3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE 2	Thermodynamique	*	*	3 crédits
SEMESTRE 4					
UE 7 <i>Coef.5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Musiques d'Amérique Latine Histoire du Rock et Ethnomusicologie Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 8 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale Analyse musicale		72h TD (3*24h)	9 crédits
UE 9 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Pratique musicale collective Chœur OU Projet Tutoré Accompagnement au clavier		36h TD	3 crédits
UE 10 <i>coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES	Produit scalaire et séries de Fourier	*	*	3 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE 1	Vibrations, ondes, optique ondulatoire	*	*	3 crédits
UE 12 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE 2	TP Acoustique	*	*	3 crédits
UE 13 <i>coef.1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits

Concernant les descriptifs des enseignements en sciences,

Adressez-vous au DLST (Département Licence Sciences et Technologies)

*Heures TD/CM/TP définies en fonction de la composante en charge de l'organisation.

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN MUSICOLOGIE

SEMESTRE 3

UE 1 HISTOIRE DE LA MUSIQUE - 48H CM + 12H TD - 6 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE ROMANTIQUE (24H CM)

LUCAS BERTON

L'éclosion du Romantisme musical en Europe : Beethoven, Berlioz et les compositeurs de la génération 1830 (Chopin, Schumann, Mendelssohn, Liszt...)

Étude des caractéristiques du langage musical et des grandes problématiques socio-culturelles et esthétiques de la première partie du XIX^e siècle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : dissertation sollicitant réflexion et synthèse sur l'ensemble des connaissances abordées au fil du semestre. Reconnaissance d'extraits musicaux. Examen écrit de 4h30 en fin de semestre

Session 2 : oral

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE FIN DU MOYEN-ÂGE XIII^e – XIV^e ET RENAISSANCE (24H CM)

ANNE-ZOE RILLON-MARNE

Après avoir revu brièvement l'évolution du langage et des formes médiévales étudiées en L1, le cours développera le genre du motet pluritextuel au cours du XIII^e siècle. Ce dernier sera replacé dans le contexte de mutation de l'espace et du temps propre à l'ars antiqua du XIII^e siècle. Puis l'ars nova du XIV^e siècle représentée, entre autres, en France par l'œuvre de Machaut (messe, motet, ballade, rondeau, virelai) et en Italie par Landini (madrigale, caccia, ballata) permettra également d'évoquer les crises qui affectent profondément la société médiévale. Seront ensuite étudiées l'évolution de l'esthétique musicale propre à l'ars subtilior de la fin du XIV^e siècle et la transition vers la Renaissance. Ce panorama historique sera également l'occasion d'un parcours à travers les sources manuscrites et les principaux enjeux de l'évolution de la notation musicale.

Renaissance

Les générations suivantes de compositeurs au XV^e siècle déjà orientées vers la Renaissance : Dufay, Binchois, puis Ockeghem et Busnois dans le cadre de l'école franco-flamande, et enfin Josquin des Prés et ses contemporains, poursuivront l'évolution du langage à travers messes, motets et chansons. Pour les musiciens, l'idéal humaniste de la Renaissance se confond avec l'âge d'or de la polyphonie (chanson parisienne, chanson mesurée à l'antique, madrigal en Italie et Angleterre) et repose sur l'union étroite de la poésie et de la musique, exigeant à la fois expression et intelligibilité. Cet idéal humaniste annonce les premiers essais de monodie accompagnée. Le cours s'intéressera également aux conditions nouvelles de la circulation des compositions à travers l'imprimerie, et à l'évolution des pratiques musicales tant dans l'idéal de l'éducation humaniste (en particulier à travers le répertoire instrumental) que dans les exigences liturgiques liées aux réformes religieuses.

Bibliographie indicative

MASSIN Jean et Brigitte}, *Histoire de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 1998.

FERRAND, Françoise (dir.) *Guide de la musique au Moyen-âge*, Paris, Fayard, coll. « Les indispensables de la musique », 1999. *Guide de la musique de la Renaissance*, Paris, Fayard, coll. « Les indispensables de la musique », 2011.

CULLIN Olivier, *Brève histoire de la musique du Moyen-âge*, Paris, Fayard, coll. « Les chemins de la musique », 2002.

LE VOT Gérard, *Vocabulaire de la musique médiévale*, Paris, Minerve, coll. « Musique ouverte », 2001
+ articles dans le Bordas, *Histoire de la musique* (dictionnaire)
ATLAS, Allan, *La musique de la Renaissance en Europe (1400-1600)*, CESR, Brepols, Turnhout, 2011 pour la trad. française.
Musiques. Une encyclopédie pour le XXI^e siècle, dir. J.-J. Nattiez, vol. 4 (Histoire des musiques européennes), p.312-497, Paris, Actes sud, 2006.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : reconnaissance d'extraits musicaux - Examen écrit de 4h30 en fin de semestre

Session 2 : oral (durée 20 minutes) : l'étudiant pioche 2 sujets, en choisit un puis après l'avoir préparé, le présente pendant 12/ 15 minutes. L'étudiant doit ensuite analyser rapidement quelques petits extraits sur partition (genre, datation, style d'écriture).

❖ MÉTHODOLOGIE (12H TD)

ÉLISE PETIT

Ce cours a pour objectif de préparer à l'exercice de la dissertation littéraire et au commentaire de textes.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu : des exercices réguliers à rendre entre chaque cours, ainsi qu'un examen final de 2h lors de la dernière séance

Session 2 : oral

UE 2 TECHNIQUES MUSICALES 48H TD - 6 ECTS

❖ ÉCRITURE MUSICALE (24H TD)

CLAIRE VAZART

Harmonisation à 4 voix pour chœur mixte SATB (clés instrumentales) :

Chants donnés et basses chiffrées.

Accords : renversements de l'accord de dominante ; 7èmes d'espèces ; 9èmes de dominante avec et sans fondamentale.

Écriture en notes réelles. Langage tonal

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôles continus écrits + examen terminal écrit de 5h en fin de semestre

Session 2 : examen écrit de 5h

❖ FORMATION MUSICALE (24H TD)

CHARLOTTE MASSE-NAVETTE

Le travail effectué en classe est dans le prolongement de la 1^e année de licence :

Notation et réalisation de fragments rythmiques à une et deux voix

Déchiffrage de chants de caractère tonal et modal, englobant tous les intervalles, initiation à la lecture atonale.

Lecture de notes sur 5 clés et sur partitions d'orchestre.

Dictées de synthèse à partir d'extraits du répertoire à une et deux voix, dictées atonales courtes.

Transcription de dictées harmoniques, dont les enrichissements d'accords évoluent en fonction du programme d'écriture musicale.

Bibliographie indicative

Marie-Hélène SICILIANO, *La formation musicale en 3ème cycle*, édition CUBE, Florence, juillet 2022.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôles écrits et oraux + examen final écrit 1h et oral.

Session 2 : examen écrit 1h et oral.

UE 3 THÉORIES MUSICALES 48H TD - 6 ECTS

❖ ANALYSE MUSICALE (24H TD)

VALENTIN NIERENBERGER

Dans le prolongement des cours d'analyse musicale de la première année de licence, nous reviendrons sur les formes/structures musicales associées au style classique et amplifierons l'observation analytique en complément du cours d'histoire de la musique de ce semestre sur Berlioz et les compositeurs de la génération 1830 (Chopin, Schumann, Mendelssohn, Liszt...). Nous pourrions également faire quelques incursions ponctuelles sur des œuvres de l'Ars Nova et de la Renaissance en complément de l'autre cours d'histoire de la musique. Le travail analytique se poursuivra par la pratique du commentaire d'écoute et l'initiation à différentes techniques analytiques à mettre en œuvre en fonction du répertoire choisi (analyse paradigmatique/motivique, analyse narratologique/sémiotique, technique de réduction). L'objectif sera de pouvoir construire un discours analytique musical en employant des techniques analytiques appropriées à partir d'une partition ou d'un extrait sonore (examen écrit). Au-delà du caractère appliqué de cette classe d'analyse, le second objectif sera de commencer à se familiariser à lire et apprendre à jeter un regard critique sur différents écrits analytiques musicaux, se référant aux conditions de possibilité d'une analyse musicale.

Bibliographie indicative

Théorique

ABROMONT Claude et MONTALEMBERT Eugène (de), *Guide des formes de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010.

ABROMONT Claude, *Guide de l'analyse musicale*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2019.

BOURRION Sylveline, *Analyser le langage tonal*, Paris, Vrin, 2023.

GIRARD Anthony, *Analyse du langage musical : de Corelli à Debussy*, vol. I, Paris, Billaudot, 2001.

HAKIM Naji et DUFOURCET Marie-Bernadette, *Guide pratique d'analyse musicale*, Paris, Combre, 1991.

MONELLE Raymond, *Un chant muet. Musique, signification, déconstruction*, Paris, Philharmonie de Paris, 2016.

ROSEN, Charles, *Formes sonate*, Arles, Actes Sud, 1998.

Pour le commentaire d'écoute

ABROMONT, Claude, *Petit précis du commentaire d'écoute*, Paris, Fayard, 2010.

GUILLARD Georges, *Manuel pratique d'analyse auditive*, Paris, Éditions Transatlantiques, 1982.

Exemples d'analyses musicales

ABROMONT, Claude, *La Symphonie fantastique. Enquête autour d'une idée fixe*, Paris, Philharmonie de Paris, 2016.

CHAILLEY Jacques, *Florilège d'analyses. Vol. II. Classiques et romantiques*, Paris, Leduc, 1984.

NATTIEZ Jean-Jacques, *Analyses et interprétations de la musique. La mélodie du berger dans le Tristan et Isolde de Richard Wagner*, Paris, VRIN, 2013.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu oral et écrit + examen terminal écrit en 3h

Session 2 : examen écrit en 3h

❖ ACOUSTIQUE (24H TD)

CLAIRE BRUTEL-VUILMET

Ce premier semestre d'acoustique musicale présente tout d'abord les mécanismes de propagation des ondes sonores. Il traite ensuite des questions de hauteur (intervalles et rapports de fréquences), d'intensité sonore (décibels), et du timbre. Enfin, seront étudiés le fonctionnement de l'oreille et du système de phonatoire (voix parlée et voix chantée).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : examen écrit de 2h, sans documents, calculatrice type collège autorisée

Session 2 : examen écrit de 2h, sans documents, calculatrice type collège autorisée

UE 4 PRATIQUES MUSICALES 42H CM/TD - 6 ECTS

❖ CHŒUR - PRATIQUES COLLECTIVES (L2 & L3)

MYRIAM FRINAULT

Clés de technique vocale avec explications physiologiques, pour une pose de la voix souple et naturelle. Travail d'œuvres polyphoniques pour chœur mixte, de styles variés. Evaluations par quatuor. Prestation lors du concert de fin semestre.

Compétences spécifiques visées

Chanter au sein d'une polyphonique.

Poser sa voix de manière naturelle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu intégral : évaluation de plusieurs prestations orales chantées. Les passages se font par quatuor (un étudiant par pupitre vocal). Durée : 6 minutes environ.

Session 2 : évaluation d'une ou plusieurs prestations orales chantées, sur le programme étudié pendant le semestre. Les passages se font par quatuor ou trio ou duo (un étudiant par pupitre vocal), ou en solo accompagné par le piano ou une bande son. Durée : 7 minutes environ.

❖ ACCOMPAGNEMENT AU CLAVIER

VALENTIN NIERENBERGER

Ce cours vise à développer les compétences fondamentales en accompagnement au clavier dans un cadre de pratique musicale collective et individuelle. Les étudiants apprendront à harmoniser une mélodie, à lire une grille d'accords, à réaliser un accompagnement en temps réel, et à s'adapter à différents styles (classique, chanson, rythmes latinoaméricains de salon). L'approche est à la fois technique et stylistique.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu + épreuve de mise en situation terminale

Session 2 : épreuve de mise en situation terminale

Bibliographie indicative

DUHA, Isabelle, *L'Harmonie en liberté*, vol. 1, Paris, Billaudot, 2000.

POSADA ESTRADA William, *¿Tocamos juntos?* Medellín, William Posada, 2020.

❖ PROJET ARTISTIQUE TUTORÉ

MYRIAM FRINAULT

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Les Projets Artistiques Tutorés sont des concerts (de 1 ou 2 après-midis par semestre), dont le programme est entièrement conçu et réalisé par les étudiants.

Ceux-ci sont vivement incités à jouer en ensembles et à répéter tout au long du semestre, en dehors des cours universitaires. Ils présentent le fruit de leurs répétitions lors de leur passage de 6 minutes. Le choix de l'œuvre est libre : il peut s'agir d'une création personnelle ou de l'interprétation d'une pièce existante, de musique de chambre ou de musique populaire, d'un mini spectacle musico-théâtral ou d'un moment musical pur...

Les objectifs de ces concerts imposés sont multiples :

- Ils complètent la saison des concerts des musicologues, en ouvrant le champ des possibilités musicales
- Ils mettent en valeur les qualités musicales des étudiants en musicologie
- Ils incitent les musicologues à jouer en ensembles, donc à développer les facultés d'écoutes multiples et l'esprit de cohésion.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : évaluation sous forme de concert : prestation musicale de 6 minutes par groupe, avec courte présentation du projet. Les projets en solo sont pénalisés par rapport aux projets de groupe et sont notés sur 16.

Session 2 : évaluation sous forme de concert : prestation musicale de 6 minutes par groupe, avec courte présentation du projet. Les projets en solo sont pénalisés par rapport aux projets de groupe et sont notés sur 16.

UE5 LANGUE - 24H TD - 3 ECTS

❖ ANGLAIS UFR ARSH (24H)

REBECCA GUY

English and Communication, Music and Society

In these classes, the work started in L1 English for Musicologists on the voice and prosody will be extended to the practice of public speaking: the techniques for a successful presentation in English, including structure, delivery and effective use of visual aids. In parallel we will further explore specialist musicological vocabulary, based on the content of other L2 classes, and we will continue to develop the skills in comprehension and research, exploring elements of Anglophone musical culture.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : 100% contrôle continu : 2 tests de langage écrit, un exposé oral

Session 2 : oral

Bibliographie :

Moodle [English for Musicologists - Year 2](#)

UE6 OPTION - 24H CM - 3 ECTS

❖ OPTION

1 option à choisir : possibilité de prendre une option interne proposée par l'UFR ARSH OU une option information-communication (LLASIC) OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) proposée par l'UGA OU une Langue au Service des Langues (SDL) OU un Sport (SUAPS).

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le [site de l'UFR ARSH – Rubrique Scolarité – Livrets des études et des options vos options](#)

UE 7 HISTOIRE DE LA MUSIQUE 48H CM + 24H TD - 6 ECTS

❖ MUSIQUES D'AMERIQUE LATINE (24H CM)

VALENTIN NIERENBERGER

Face à l'immensité d'un continent et d'une histoire sur le temps long et parfois détruite, le cours prendra pour modèle la figure de la dispersion archivistique plus que celle de la continuité historique. Il alliera des problématiques générales et traditionnelles de l'historiographie latinoaméricaine et des exemples musicaux situés (en particulier au Mexique et en Colombie). Nous aborderons successivement : la « vision des vaincus » et des vainqueurs (comment penser/reconstituer la musique précoloniale aujourd'hui à partir de l'archéologie et du témoignage des « vainqueurs », avec des exemples du XX^e et XXI^e siècles), le métissage et les castes (circulation et distribution des répertoires, des partitions et des instruments dans les sociétés coloniales et postcoloniales, la constitution d'un répertoire latinoaméricain européisant ou la question de l'Autre), l'« invention » des identités nationales (comment se positionner face au modèle européen considéré comme supérieur par les élites et constituer une musique nationale et propre : la musique indigène, la musique folklorique ou métisse, et la musique afrodescendante), l'Amérique latine à la mode et face à ses problèmes (la musique tropicale et la pop internationale, la question du *narco-corrido* et de la musique transfrontalière).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type d'épreuve terminale : dissertation écrite : réflexion organisée et problématisée à partir d'une citation. Reconnaissance d'extraits sonores issus de la liste d'écoute. Durée : 4h30

Session 2 : type d'épreuve : reconnaissance d'extraits sonores. Présentation orale d'une question générale. Entretien avec questions. Durée : 30 minutes de préparation. 15 minutes d'entretien.

Bibliographie indicative

ABADÍA MORALES Guillermo, *Compendio general de folklore colombiano*, Bogotá, Instituto Colombiano de Cultura, 1977.

ALONSO BOLAÑOS Marina, *La invención de la música indígena de México: antropología e historia de las políticas culturales del siglo XX*, Buenos Aires: SB, 2008.

BÉHAGUE Gérard, *La música en América Latina. Una introducción*, Caracas, Monte Avila, 1983.

HERRERA Eduardo, *Elite Art Worlds. Philanthropy, Latin Americanism, and Avant-garde Music*, Oxford University Press, 2020.

LEÓN PORTILLA Miguel, *Visión de los vencidos. Relaciones indígenas de la Conquista*, México, UNAM, 1959.

MOTA MEDINA Álvaro, *Circulación de música en el Virreinato del Río de la Plata: Madrid, Buenos Aires, Chuquisaca (1776-1815)*, thèse, Universidad Complutense de Madrid, 2025.

STEVENSON Robert Murell, *Music in Mexico: a historical Survey*, New York, Thomas Y. Crowell, 1952.

WADE Peter, *Música, raza y nación. Música tropical en Colombia*, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia, 2022.

WOLKOVICZ Vera, *Inca Music Reimagined, Indigenist Discourses in Latin American Art Music (1910-1930)*, Oxford University Press, 2022.

❖ HISTOIRE DU ROCK ET ETHNOMUSICOLOGIE (24H CM)

REBECCA GUY

MIREILLE CHAAYA

Ce cours est en deux parties :

➤ Un panorama de l'histoire du rock (12h CM) - Rebecca Guy

Ce cours a pour objet une présentation synthétique de l'histoire du rock, depuis ses débuts dans le *blues* et le *gospel* jusqu'à la panoplie d'aujourd'hui des styles et genres qui peuvent se glisser sous le terme « rock ». Nous explorerons diverses approches pour une analyse des textes du rock : contexte historique, social, politique et géographique ; idéologie ; *media* et industrie ; et bien sûr, la musicologie.

➤ Une initiation à l'Ethnomusicologie (12h CM) – Mireille Chaaya

Ce cours est articulé en 4 parties : la 1^{ère} est consacrée à l'histoire de la discipline et aux principaux courants et écoles qui l'ont traversée et en ont façonné les méthodes et les théories. La 2^{ème} est consacrée à l'étude des différents constituants des musiques traditionnelles : échelles, modes, timbres, genres, texture, intensité et tempo. La 3^{ème} est centrée sur l'organologie. Quant à la 4^{ème}, elle est consacrée à l'éveil aux traditions musicales de l'Orient Méditerranée "Musiques d'ailleurs", de nature théorique et pratique : les différents Maqâms, rythmes orientaux, et formes vocales et instrumentales.

Bibliographie indicative

PIRENNE, Christophe, *Une histoire musicale du rock*, Fayard, 2011

AROM, Simha et ALVAREZ-PEREYRE, Frank, *Précis d'ethnomusicologie*, Paris, CNRS, Éditions, 2007.

DURING, Jean, *Quelque chose se passe. Le sens de la tradition dans l'Orient musical*, Paris, Verdier, 1994.

LORTAT-JACOB, Bernard (éd.), *L'improvisation dans les Musiques de Tradition orale*, Paris, SELAF, 1987.

LORTAT-JACOB, Bernard, Miriam ROVSING OLSEN et al. (éds.) : *Musique et anthropologie*, Paris : Éditions de l'École des Hautes études en sciences sociales, 2004.

MERRIAM, Allan, *The Anthropology of Music, the study of music in culture*, Northwestern University Press, USA, 1964.

NETTL, Bruno, *The Study of Ethnomusicology. Twenty-nine Issues and Concepts*, University of Illinois Press, Chicago, 1983.

POCHE, Christian, *Dictionnaire des musiques et danses traditionnelles de la Méditerranée*, Paris, Fayard, 2005.

ROUGET, Gilbert, *La Musique et la Transe*, Paris, Gallimard, 1980.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : reconnaissance d'extraits sonores issus de la liste d'écoute. Étude de documents, question à problématiser et développer. Durée : répartie en autonomie par l'étudiant-e, articulée avec l'épreuve d'histoire du Rock. Durée globale de l'épreuve : 4h30

Session 2 : type d'épreuve Oral. Reconnaissance d'un extrait sonore. Entretien avec questions de cours. Durée : 15 minutes maximum.

❖ MÉTHODOLOGIE (12H TD)

ANNE-ZOE RILLON-MARNE

Ce cours vise à faire acquérir les méthodes rédactionnelles relatives à la dissertation. Des exercices d'écriture seront proposés au fil du semestre, dans le but de renforcer les acquis concernant l'écriture de l'introduction et de la conclusion, ou encore de l'analyse de sujets.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu intégral : des exercices réguliers à rendre, ainsi qu'un ou plusieurs travaux écrits.

Session 2 : examen écrit et/ou oral

UE 8 TECHNIQUES MUSICALES 48H TD - 6 ECTS

❖ ÉCRITURE MUSICALE (24H TD)

CLAIRE VAZART

Harmonisation et éléments d'arrangement pour quatuor à cordes (clés instrumentales) :

Chants donnés et basses chiffrées.

Accords : renversements de l'accord de dominante ; 7èmes d'espèces ; 9èmes de dominante avec et sans fondamentale. #5 et #6

Écriture en notes réelles. Langage tonal + quelques éléments fauréliens.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôles continus écrits + examen terminal écrit de 5h en fin de semestre

Session 2 : examen écrit de 5h

❖ FORMATION MUSICALE (24H TD)

CHARLOTTE MASSE-NAVETTE

Le travail effectué en classe est dans le prolongement de la 1^e année de licence et du 1^{er} semestre de la 2^e année.

Niveau 3^e cycle avancé.

Bibliographie indicative

Marie-Hélène SICILIANO, *La formation musicale en 3ème cycle*, édition CUBE, Florence, juillet 2022.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôles écrits et oraux + examen final écrit 1h et oral.

Session 2 : examen écrit 1h et oral.

UE 9 THÉORIES MUSICALES 48H TD - 6 ECTS

❖ ANALYSE MUSICALE (24H TD)

ANNE-ZOE RILLON-MARNE

Ce cours abordera plus particulièrement l'étude du langage des répertoires de la musique ancienne : modalité, analyse du contrepoint, enjeux formels du rapport texte/musique. L'approche passera par l'analyse sur partition et le commentaire d'écoute.

Bibliographie indicative

ABROMONT Claude et MONTALEMBERT Eugène (de), *Guide de la théorie de la musique*, Paris, Fayard, 2001.

ABROMONT Claude et MONTALEMBERT Eugène (de), *Guide des formes de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010.

BARTOLI Jean-Pierre, *L'Harmonie classique et romantique (1750-1900)*, Paris, Minerve, 2001.

COEURDEVEY, Annie, *Histoire du langage musical occidental*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1998.

TRACHIER Olivier, *Aide-mémoire du contrepoint du XVI^e siècle*, Paris, Durand, 2009.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu oral et écrit + examen terminal écrit en 3h

Session 2 : examen écrit en 3h

❖ ACOUSTIQUE (24H TD)

CLAIRE BRUTEL-VUILMET

Le deuxième semestre d'acoustique musicale permettra d'aborder dans un premier temps des notions relatives à l'acoustique des salles. Il traitera ensuite des systèmes d'acquisition et de restitution du son, ainsi que des outils de traitement du signal (gain, filtrage...). Enfin, après avoir étudié les modes de vibrations des cordes et tuyaux, nous présenterons les mécanismes mis en jeu dans les différentes familles d'instruments (cordophones, aérophones, membranophones et idiophones).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : examen écrit de 2h, sans document, calculatrice type collège autorisée

Session 2 : examen écrit de 2h, sans document, calculatrice type collège autorisée

UE 10 PRATIQUES MUSICALES 42H CM/TD - 6 ECTS

❖ CHŒUR - PRATIQUES COLLECTIVES (L2 & L3)

MYRIAM FRINAULT

Clés de technique vocale avec explications physiologiques, pour une pose de la voix souple et naturelle. Travail d'œuvres polyphoniques pour chœur mixte, de styles variés. Évaluations par quatuor. Prestation lors du concert de fin semestre.

Compétences spécifiques visées

Chanter au sein d'une polyphonique.

Poser sa voix de manière naturelle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu intégral : évaluation de plusieurs prestations orales chantées. Les passages se font par quatuor (un étudiant par pupitre vocal). Durée : 6 minutes environ.

Session 2 : évaluation d'une ou plusieurs prestations orales chantées, sur le programme étudié pendant le semestre. Les passages se font par quatuor ou trio ou duo (un étudiant par pupitre vocal), ou en solo accompagné par le piano ou une bande son. Durée : 7 minutes environ.

❖ ACCOMPAGNEMENT AU CLAVIER

VALENTIN NIERENBERGER

Ce cours poursuit l'étude des éléments abordés lors du premier semestre. Il pourra faire une incursion dans l'harmonie jazz.

Bibliographie indicative

DUHA, Isabelle, *L'Harmonie en liberté*, vol. 1, Paris, Billaudot, 2000.

LEVINE Mark, *Le Livre du piano jazz*, Paris, Advance Music, 2014.

POSADA ESTRADA William, *¿Tocamos juntos?* Medellín, William Posada, 2020.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu + épreuve de mise en situation terminale

Session 2 : épreuve de mise en situation terminale

❖ PROJET ARTISTIQUE TUTORÉ

MYRIAM FRINAULT

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Les Projets Artistiques Tutorés sont des concerts (de 1 ou 2 après-midi par semestre), dont le programme est entièrement conçu et réalisé par les étudiants.

Ceux-ci sont vivement incités à jouer en ensembles et à répéter tout au long du semestre, en dehors des cours universitaires. Ils présentent le fruit de leurs répétitions lors de leur passage de 6 minutes. Le choix de l'œuvre est libre : il peut s'agir d'une création personnelle ou de l'interprétation d'une pièce existante, de musique de chambre ou de musique populaire, d'un mini spectacle musico-théâtral ou d'un moment musical pur...

Les objectifs de ces concerts imposés sont multiples :

- Ils complètent la saison des concerts des musicologues, en ouvrant le champ des possibilités musicales
- Ils mettent en valeur les qualités musicales des étudiants en musicologie
- Ils incitent les musicologues à jouer en ensembles, donc à développer les facultés d'écoutes multiples et l'esprit de cohésion.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : évaluation sous forme de concert : prestation musicale de 6 minutes par groupe, avec courte présentation du projet. Les projets en solo sont pénalisés par rapport aux projets de groupe et sont notés sur 16.

Session 2 : évaluation sous forme de concert : prestation musicale de 6 minutes par groupe, avec courte présentation du projet. Les projets en solo sont pénalisés par rapport aux projets de groupe et sont notés sur 16.

UE11 LANGUE - 24H TD - 3 ECTS

Anglais à l'UFR cours mutualisés avec d'autres départements

❖ ANGLAIS UFR ARSH MUTUALISÉ (24H)

VICKI BERNARD

This semester's English course will involve activities based on a theme which will be revealed to you in the first class ! Surprise, surprise !

These activities will mainly take the form of oral work: group discussions, language games, short presentations, the study of TED talks and other videos related to the aforementioned secret theme; hopefully, we'll have a bit of fun doing these activities, too!

The evaluations will be in the form of continuous assessment: four or five short assignments to be prepared outside class.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : 100% contrôle continu

Session 2 : oral

UE12 OPTION - 24H CM - 3 ECTS

❖ OPTION

1 option à choisir : possibilité de prendre une option interne proposée par l'UFR ARSH OU une option information-communication (LLASIC) OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) proposée par l'UGA OU une Langue au Service des Langues (SDL) OU un Sport (SUAPS).

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le [site de l'UFR ARSH – Rubrique Scolarité – Livrets des études et des options vos options](#)

❖ OPTION « ENREGISTREMENT ET MIXAGE »

JEAN-PHILIPPE ATTANE

Option Interne UE 12

Cette unité d'enseignement consiste en 7 séances de 4h de travaux pratiques. Les enseignements sont réalisés dans deux studios d'enregistrements, auxquels s'ajoutent 4 bancs de mixage au casque. L'objectif est de fournir une initiation aux techniques d'enregistrement et de mixage. Les premières séances permettent de prendre en main la station de travail audionumérique (Protools), les différents types de microphones et le système de monitoring. Les dernières séances permettent d'enregistrer et de mixer un arrangement, à partir d'un sujet imposé.

Compétences spécifiques visées

Techniques d'enregistrement, de mixage, câblage, conversion digitale/analogique

Traitement du signal

Gestion et compréhension des plug-ins

Arrangement.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

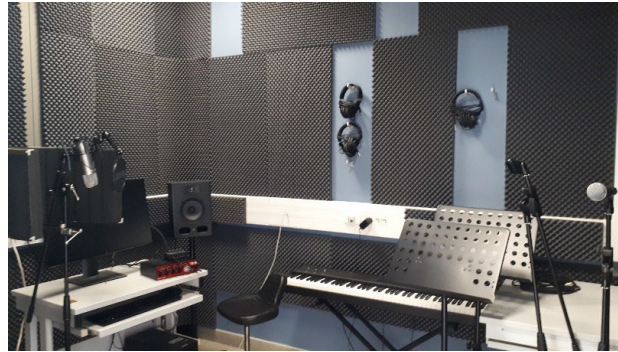
Session 1 : contrôle continu : elle porte sur le projet musical que vous enregistrez et mixez dans la seconde partie des travaux pratiques.

Session 2 : rendu de projet

Bibliographie indicative

MERCIER, D. *Le livre des techniques du son*-Tomes 1-4. Dunod.

SENIOR, M. *Mixing Secrets for the Small Studio*. FocalPress



❖ TP ACOUSTIQUE UE12 UNIQUEMENT POUR LA DOUBLE LICENCE PHYSIQUE – MUSICOLOGIE (28H)

FREDERIC FAURE

1. Analyse et génération des signaux : comprendre l'analyse de signaux sonores en temps-fréquence par la transformée de Fourier fenêtrée (sonogramme), et la génération de signaux sonores avec de petits scripts en Python.
2. Ondes : comprendre l'équation d'onde en dimension 1 et 2, connaître des solutions particulières et la notion de densité d'états. Observer et mesurer le comportement d'une onde de vibration sur une corde (1D), d'une onde sonore dans un tube, et d'une vibration de plaque (2D).
3. Psychoacoustique : observer et mesurer quelques effets en psychoacoustique sur la perception des fréquences, des amplitudes, et la non-perception des phases. Perception des rapports rationnels de fréquences (intervalles musicaux), du timbre, illusion auditive de la basse virtuelle. Perception du rythme.
4. Physique des instruments de musique : comprendre et observer les mécanismes physiques de base des instruments de musique : vibration propre (piano, guitare, vibraphone, etc.) ou oscillation entretenue (violon, instruments à vent, cuivres, etc.).

Alternativement, par exemple pour les étudiants s'orientant vers les métiers du son, on propose une série de travaux pratiques d'informatique musicale. L'objectif est d'apprendre à concevoir des applications audios et des plugins audio/MIDI avec JUCE, utilisables dans des logiciels DAW :

1. Séance de préparation et installation, initiation au langage C++ et à JUCE.
2. Plugin audio synthétiseur, basé sur la synthèse additive puis sur la simulation physique de modèles dynamiques.
3. Plugin audio filtre avec interface graphique représentant les zéros et pôles complexes de la fonction de transfert.
4. Plugin audio de réverbération basé sur un « graphe quantique ».
5. Plugin audio-to-MIDI : détection du pitch monophonique en temps réel et sortie MIDI micro tonale, avec modulation de l'intensité et du pitch en temps réel.

Site web : <https://www-fourier.ujf-grenoble.fr/~faure/enseignement/musique/TP/index.html>

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : après chaque chapitre, les étudiants rendent un compte rendu. Il y a aussi un petit contrôle de connaissances d'une heure.

Session 2 : rendu de projet

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSH1

arsh-ufr@univ-grenoble-alpes.fr

DIRECTION DES ÉTUDES

arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ MUSICOLOGIE

arsh-musicologie@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

arsh-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSH1

Accueil 04 57 42 24 40

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr